



CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT



PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉILIENTES



LA BANQUE MONDIALE
IBRD • IDA

CELLULE DE COORDINATION DU PROJET

SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 0001/SM/MINHDU/PDVIR/CCP/RPM/RGS/2022 du 03 JAN 2023

Pour le recrutement d'un Consultant (firme) chargé du suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé.

1. Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans Development Business en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019 et dans Cameroon Tribune du 07 août 2019.
2. La Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) pour le « suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé ».

Les prestations du Consultant de manière générale, consisteront à mettre en œuvre une stratégie adaptée de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre dans la zone cible du projet.

3. Les services du consultant portent sur le suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé ».

Les services comprennent :

- Actualiser la cartographie, des structures de référencement et de prise en charge des survivantes dans les quartiers où les activités de sous projets de proximité du Projet se mettent en œuvre, ainsi que les noms et contacts des sage-femmes traditionnelles s'il en existe, les leaders femmes dans la communauté, les lieux de rencontre des femmes dans les quartiers, les femmes qui participent au traitement des problèmes de VBG.
- Conformément aux bonnes pratiques de prise en charge de survivantes de VBG/EAS/HS, fournir une analyse de la qualité des services fournis par chaque service de prise en charge identifié.
- Concevoir et mettre en œuvre des campagnes de sensibilisation et prévention de ces risques aussi bien au niveau des communautés concernées qu'auprès des travailleurs embauchés par le projet. Ces campagnes devront comprendre, entre autres, la sensibilisation et formation régulière des travailleurs et des communautés touchées par le projet sur les VBG, l'EAS et le HS, leurs causes et conséquences et les risques spécifiquement liés au projet, les services de réponse disponibles aux survivant(e)s, les standards de conduite du projet et les sanctions prévues en cas de violation, le MGP, les façons de le saisir et ses objectifs, etc.
- Actualiser le rapport d'évaluation des risques de VBG/VCE/EAS/HS dans les zones de mise en œuvre du Projet. Cela impliquera, sur la base de ce qui a été préalablement produit par le consultant, de caractériser les différentes formes de VBG/VCE/EAS/HS, les principales victimes, les auteurs et les circonstances de l'événement, les ONG/OSC qui travaillent sur la violence basée sur le genre dans les zones et comment la VBG est adressée. Cette mise à jour devra prendre en compte les zones de mise en œuvre des sous-projets de proximité.

- Actualiser le system de référencement élaboré pour les zones respectives du projet. Le system de référencement de façon opérationnelle est un système d'alerte rapide des cas de VBG/VCE/EAS/HS. Ce système d'alerte devra faire l'objet de formation à l'attention de tous les acteurs de mise en œuvre du plan d'action de prévention et d'atténuation des risques dans toutes les villes cibles du PDVIR. Il devra prendre en compte les éléments socioculturels qui peuvent promouvoir ou aider à réduire la VBG.
 - Évaluer les capacités des OSC locales qui sont recrutées en vue de la sensibilisation communautaire sur les VBG/VCE/EAS/HS. Il s'agira d'évaluer les capacités logistiques, pédagogiques (y compris les supports de communication), humaines en vue d'identifier les faiblesses et les axes/stratégies d'amélioration dans chacune des villes cibles du Projet.
 - Organiser des sessions d'éducation et de sensibilisation des points focaux et leaders communautaires intervenant dans la gestion des VBG, ses effets et la nécessité de la prévenir.
 - Discussion et formation des groupes de femmes et des filles. Dans les quartiers qui n'ont pas de groupes de femmes, organiser les femmes et les filles en groupes. Organiser des programmes d'éducation et de sensibilisation basés sur les problèmes spécifiques qui affectent directement les femmes et les filles, les risques liés aux activités du Projet.
 - Mettre en place et coordonner un système de gestion de l'information dans le domaine de la VBG/VCE/EAS/HS et faciliter le partage de connaissances, la collaboration et le soutien mutuel entre les acteurs travaillant dans ce domaine.
 - Suivre la mise en œuvre complète des services de prise en charge des victimes de VBG, y compris la coordination et l'orientation vers le conseil et le soutien psychosocial, les services de santé, les services juridiques, les moyens de subsistance, etc dans toutes les villes cibles du Projet.
 - Développer et mettre en œuvre un plan spécifique de prise en compte de la lutte contre les violences basées sur le genre dans toutes les activités du Projet. Ce plan devra se fonder sur les résultats de l'état des lieux et devra inclure les objectifs à atteindre, les activités à mettre en œuvre (sensibilisations, renforcement des capacités, causeries éducatives etc.), les résultats attendus.
 - Elaborer en collaboration avec le responsable sociale et le responsable communication du PDVIR, un plan de communication spécifique lié aux risques de VBG/VCE/EAS/HS ;
 - Assurer le suivi de la contractualisation locale des prestations offertes par les services locaux d'assistance aux survivantes ;
 - Documenter les bonnes pratiques ou succès stories vécues suite à la mise en œuvre des activités ;
 - Assurer le suivi de la contractualisation locale des prestations offertes par les services locaux d'assistance aux survivantes ;
 - Documenter les bonnes pratiques ou succès stories vécues suite à la mise en œuvre des activités ;
 - Proposer des ajustements du Plan d'actions de prévention et d'atténuation des VBG/EAS/HS et VCE et les mesures appropriées pour assurer leur bonne exécution ;
 - Rédiger les rapports mensuels, trimestriels et final de sa mission et les transmettre à la CCP ;
 - Participer aux réunions liées aux VBG/EAS/HS ;
 - Actualiser le MGP Projet en prenant en compte les aspects de prise en charge des survivantes de VBG ;
 - Développer et appuyer la mise en œuvre un système efficace de prise en charge rapide des victimes des violences basées sur le genre, impliquant des acteurs de mise en œuvre du Projet ;
 - D'appuyer la CCP dans la mise en place du MGP et en particulier la saisie, la gestion et le rapportage des plaintes liées aux VBG lors de la mise en œuvre du projet, conformément au manuel du MGP qui sera développé et mis en place pour assurer une gestion éthique et confidentielle des plaintes de VBG. D'assurer l'accès des survivant(e)s aux soins holistiques, y compris au moins la prise en charge psychosociale, médicale et juridique/judiciaire, par le biais d'un protocole de réponses axé sur la/le survivant(e) ; servir au sein de l'Equipe de Conformité ;
 - Documenter les résultats enregistrés, les leçons apprises.
4. Il est prévu que les prestations soient réalisées pour une période de 12 mois.
5. **Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, invite les consultants (firmes) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les prestations ci-dessus décrites. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations.**

(brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues avec justification ou preuves des prestations réalisées, (1^{ère} page et page de signature du contrat, et procès-verbal de validation du rapport final /attestation de bonne fin), expérience dans des conditions semblables (projets d'infrastructures), disponibilité des compétences nécessaires parmi le personnel, etc). Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

Les consultants (firmes) doivent avoir :

- Une expérience générale d'au moins cinq (5) ans dans le domaine des questions de VBG/VCE/EAS/HS ;
 - Une expérience spécifique d'au moins trois (03) références avec justificatifs précisés au point 5 ci-dessus, dans le suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS) au cours des cinq (5) dernières années ;
 - Une expérience en matière de suivi des questions environnementales et sociales dans les projets de construction/réhabilitation des voiries urbaines ou infrastructures routières.
 - L'expérience des projets financés par la Banque mondiale sera un atout.
6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
7. Le Consultant sera sélectionné selon la méthode de qualification du consultant (QC) telle que décrite dans les Directives de Consultants.
8. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,

4^{ème} étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé

BP : 615, Yaoundé-Cameroun

Tél : (237) 242 02 97 34

Email : minhdu.pdvir@gmail.com, avec copie à pdue.nouadje@yahoo.fr, chandourenkoma@gmail.com, lorraineonanena@gmail.com, issamoula.hissein@gmail.com;

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposées, soit en version numérique en format PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word en sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 09 FEV 2023....., à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Manifestation d'intérêt/Services de Consultants – recrutement d'un Consultant (firme) chargé du suivi de la prise en charge des survivantes de VBG/VCE/EAS/HS dans les villes de Batouri, Douala, Kousseri, Kumba, Maroua, Ngaoundéré et Yaoundé ».

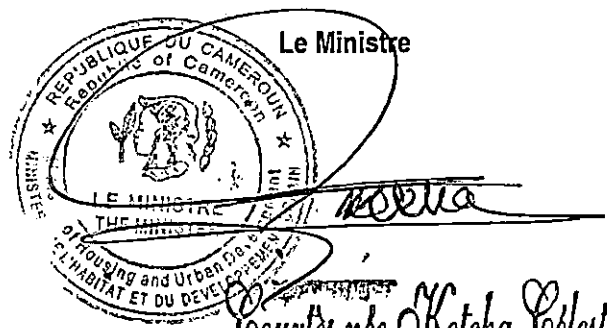
« A N'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Fait à Yaoundé, le 03 JAN 2023..

Le Ministre

Ampliations :

- MINHDU
- Coordonnateur CCP/PDVIR
- SOPECAM (pour publication)
- ARMP (pour publication au JDM)
- Pdt/CSPM/PDVIR (pour information)
- Affichage (pour information)



Courtes née Ketcha Célestine